

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 642

présenté par

Mme Janvier, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales

-----

**ARTICLE 32 BIS B**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de suppression d'une disposition introduite par le Sénat visant à permettre la contractualisation entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et les groupes gestionnaires d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).